



Suite au front commun de l'Intersyndicale sur les GP, Gilles Gateau, Directeur Général des Ressources Humaines s'était engagé à réunir les Organisations Syndicales dès le début de cette année.

Malgré le retard au démarrage, nous pensons que la Direction a pris la mesure de l'importance du dossier et de ce qu'il représente pour nous tous. Nous rappelons que les GP font partie de l'ADN des salariés Air France.

FO rappelle ici ses principales revendications ainsi que quelques pistes de réflexion.



Disponibilité des sièges : FO propose que des billets R1 garantis soient accessibles en tarif Low plusieurs fois dans l'année. L'ouverture tardive des places en R1 quand les vols ne sont pas complets ne répond pas aux attentes des personnels qui souhaitent prévoir et organiser des vacances en famille. Sans remettre en cause l'excellent travail des équipes en charge du yield, des réunions trimestrielles permettraient d'avoir une visibilité et une transparence sur le suivi des disponibilités et des émissions. Mieux vaut un R1 qu'un R2 pour la recette unitaire de notre Compagnie !

Tarification : Ces mêmes réunions trimestrielles permettraient d'aborder les problématiques tarifaires. La concurrence entraîne une baisse des tarifs. Les niveaux tarifaires des billets pour convenances personnelles doivent être ajustés à la baisse pour en tenir compte. Comment l'URSSAF ne pourrait-elle pas entendre ces arguments ? Nous revendiquons l'élargissement des ventes de billets en classe Premium à toutes les lignes en disposant.



Enfants de plus de 26 ans : Les enfants d'agents ont la culture du GP et doivent donc pouvoir voyager seuls dans le respect des règles. Cela ne créerait aucun billet supplémentaire sur nos quotas.

Options payantes : Inconcevable que des exonérations ou au moins des réductions ne s'appliquent pas sur les services payants.



Préacheminement : Les tronçons pris individuellement sont souvent disponibles en R1 Low alors que le même parcours de bout en bout ne l'est pas. Acheter 2 billets séparés pose des problèmes de tarifs, d'enregistrement et de traitement en cas d'IRG. Il faudrait garantir la possibilité de réserver de bout en bout.



Particularité DOM : Nous insistons sur la particularité des collègues des DOM. C'est un réel casse-tête de construire un voyage puisqu'ils ont les problématiques de disponibilités sur deux tronçons LC. Rendre les sièges à J-10 ne résoudrait pas grand-chose tant leur voyage doit se préparer en avance. Les jeunes qui souhaitent continuer des études sont contraints de s'exiler vers « l'Hexagone ». Au-delà de 26 ans, la possibilité de voyager seul sur billets partenaire est la réponse la plus pertinente.

Reste le sujet épineux **des sanctions**. Qui dit sanction, dit droit à la défense. Malgré les jurisprudences successives, les sanctions de suspension perdurent sans possibilité pour l'employé de se défendre. Ce dossier devra être pris à bras le corps pour trouver une solution qui garantisse nos droits.



La non prise en compte des remontées et des revendications ont abouti à une situation de tension, de méfiance et de colère. L'unité syndicale sur un tel sujet doit être de mise. Le nombre de signataires de la pétition lancée par Force Ouvrière en septembre 2017 est là pour rappeler combien nous sommes attachés à nos GP.

La Direction doit aller au-delà de l'affichage dans sa volonté d'avancer sur ce dossier. L'urgence de la situation l'exige.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général